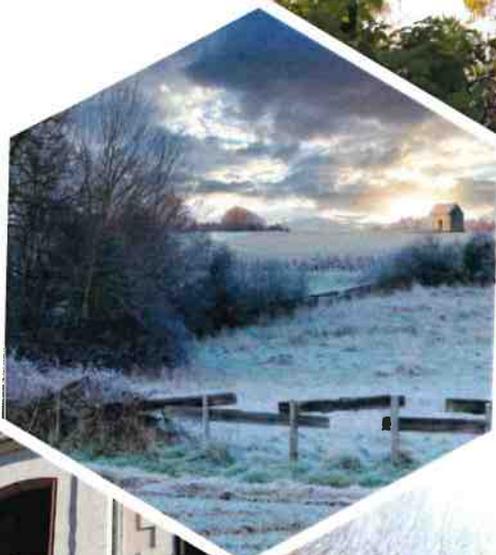


SEIGY INFOS

BULLETIN MUNICIPAL



Mairie
de

Seigy

Février 2023 - N°131

www.seigy.com

Éditorial	1
Le budget communal	2
Les tarifs communaux	3
Commission voirie	4
Commission urbanisme	6
Repas des aînés, Marché nocturne, Cinéma plein air	8
Jazz en Val de Cher, Balade parmi les vignes, Patrimoine, La marche Rose	9
Spectacle Devos, Devos, Sors de mon corps !	10
Un composteur à Seigy, Campagnol Amphibie	11
Énergie, aide factures énergie	12
Historique des Maires	13
SMIEEOM	15
Les nouvelles du Pays Vallée du Cher et du Romorantinais	17
Le monde est-il fou ?	20
Ironie du sort	20
DDFIP, la Visioconférence	21
+ de respect - de voyeurisme	21
La Communauté de Communes	22
Centre d'Echanges Internationaux	23
CAM, ZUMBA	25
Club de voile	26
École de musique, Marche muletière en octobre	27
FLSA Handball	28
Le Souvenir Français	29
ADMR	30
Dom@Dom, Présence verte	31
Manifestations 2023	33
Numéros utiles (page à découper)	34

Jacky et Daniel JOUSSELIN

J.D auto



Pneus
Vidange
Pare-brise

Entretien Auto - 4x4 - Utilitaires
Toutes Marques

02 54 71 86 29 - Fax. 02 54 71 86 39

1 Impasse de l'industrie 41110 Saint-Aignan

Chers amis,

Exit 2022 et ses nouvelles désolantes qui impactent notre quotidien et nous obligent à vivre différemment. Bienvenue à 2023 qui n'augure pas de réelles améliorations mais que notre moral d'acier nous permet de relativiser.

Ne sombrons pas dans le défaitisme et gardons l'espoir que cette flambée des prix va se stabiliser et qu'ensemble, nous trouverons des solutions pour nous entraider.

En effet, de tous temps, durant les périodes sombres ou compliquées, il s'est avéré que la solidarité a permis de solutionner les causes difficiles.

Dans ce nouveau numéro du SEIGY INFOS, nous avons voulu mettre en exergue l'histoire de notre commune à travers ses Maires. Travail de fourmi dont s'est acquitté avec brio Patrick Morel Conseiller Municipal. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Comme l'année dernière, la Commune de SEIGY va s'efforcer d'améliorer votre quotidien en mettant en place notamment une aide pour endiguer la hausse de l'énergie, tout cela bien entendu calculé suivant les revenus. Tous renseignements complémentaires vous seront communiqués en Mairie.

L'équipe municipale s'est efforcée tout au long de 2022 d'améliorer notre Commune que ce soit en voirie, entretien des espaces verts, fleurissement, aménagement des bâtiments publics, le point d'orgue étant évidemment la restauration de l'église St Martin. Les travaux sont terminés et on peut être fier, je pense, du résultat.

Nous avons essayé de vous divertir en vous proposant diverses animations que vous avez approuvées à en juger par le taux de fréquentation. Merci à vous, cela nous encourage à poursuivre nos efforts.

Nous avons ainsi prévu des animations afin de nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Ce propos ne serait pas complet sans mettre à l'honneur l'ensemble des employés communaux. En effet, piliers de la Commune, ils la sillonnent sans relâche ou vous accompagnent dans vos démarches. Qu'ils soient remerciés pour leur investissement.

J'ai une pensée toute particulière pour les malades et ceux qui ont perdu un être cher. Nous sommes à leur écoute en cas de besoin.

Il me reste à vous souhaiter à chacune et chacun une belle et douce année 2023 et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous.

Françoise PLAT



Responsable de la publication : Françoise Plat - Maire

Documentation et diffusion : Mairie de Seigy

Photos : Mairie de Seigy, Associations - **Photographies de couverture :** François Vigreux, Mairie de Seigy

Mise en page, impression et régie publicitaire : SoHé print, Selles-sur-Cher 02 54 97 52 22

Tirage : 650 exemplaires - **Dépôt légal :** Février 2023

Les petites respirations pour inspirer vos actions vous sont proposées par M. Patrick Morel.

MERCI AUX ANNONCEURS QUI CONCOURENT À LA PUBLICATION DE CE BULLETIN. RÉSERVEZ-LEUR VOTRE PRÉFÉRENCE.

BUDGET COMMUNAL**Compte administratif 2021****Résultats de Fonctionnement 2021**

Montant des Titres (*)		914 138.08 €
Montant des Mandats (**)	-	761 731.99 €
Excédent de fonctionnement reporté	+	96 782.58 €
Résultat de fonctionnement		249 188.67 €

Résultats d'investissement 2021

Montant des Titres (*)		498 692.78 €
Montant des Mandats (**)	-	583 049.07 €
Excédent d'investissement reporté	+	84 957.84 €
Solde d'exécution d'investissement		601.55 €

Calcul du financement

RAR (***) en recettes d'investissement		406 330.42 €	Solde des RAR (****)		-11 982.22 €
RAR (****) en dépenses d'investissement	-	418 312.44 €	Solde d'exécution d'investissement		601.55 €
Solde des RAR en Inv.		-11 982.22 €	Besoin de financement		-11 380.67 €

(*) correspond aux recettes perçues par la Commune, (**) correspond aux dépenses effectuées par la Commune
 (***) correspond aux recettes à percevoir par la Commune, (****) correspond aux dépenses restant à régler par la Commune, (*****) Reste à Réaliser (RAR)

Affectation du résultat

Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice (précédé par un signe - = déficit)		152 406,09 €
B. Résultats antérieurs reportés + CCAS		96 782,58 €
C. Résultat à affecter		249 188,67 €
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement		601,55 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement		-11 982,55 €
F. Besoin de financement		11 380,67 €
Affectation		249 188,67 €
G. Affectation en réserves R1068 en investissement		149 188,67 €
H. Report en fonctionnement		100 000,00 €

Vote du budget 2022

Total Fonctionnement : (équilibré)	976 595,00 €
Total Investissement : (équilibré)	817 868,00 €

Vote des taux d'imposition

Taxe foncières (Bâti)	51,74%
Taxe foncières (Non bâti)	68,05%

**SUBVENTION
ASSOCIATIONS****Attribution de subventions aux association pour l'année 2022.**

La commune de Seigy a octroyé une enveloppe budgétaire de 4 776,20€ répartie comme suit :

Associations de loisirs, de nature et sportives :	2 130,00 €
Associations sociales et sanitaires :	1 090,00 €
Associations pour les anciens combattants :	680,00 €
Associations pour l'éducation :	876,20 €

LES TARIFS COMMUNAUX

Stationnement Camion Vente	22,00€
Terrasse	22,00€

Enlèvement de détritrus avec chauffeur :

- ↪ Petit camion : 80,00 €/HEURE
- ↪ Gros camion : 100,00 €/HEURE
- ↪ Par Agent supplémentaire : 50,00 € / heure

Cimetière

↪ Concession (2 m 30 x 1 m) :

- 15 ans : 215,00 €
- 30 ans : 375,00 €

↪ Columbarium : (Intérieur : Profondeur = 30 cm, Largeur = 50 cm, Hauteur = 42 cm, capacité 2 urnes)

- 15 ans : 970,00 €
- 30 ans : 1260,00 €

↪ Cavurne : (Intérieur : 60 cm x 60 cm, capacité 2 à 4 urnes)

- 15 ans : 215,00 €
- 30 ans : 375,00 €

Salle Polyvalente

TYPE DE SALLE	OPTIONS	DOMICILIATION DES LOCATAIRES (Sauf associations)	TARIFS 2023
Grande salle Week-end	Avec cuisine	Commune et employés municipaux	430,00 €
		Hors commune	750,00 €
	Sans cuisine	Commune et employés municipaux	250,00 €
		Hors commune	420,00 €
Grande salle Coupée Par la cloison Week-end	Avec cuisine	Commune et employés municipaux	220,00 €
		Hors commune	430,00 €
	Côté scène sans cuisine	Commune et employés municipaux	183,00 €
		Hors commune	320,00 €
Salle de réunion Week-end	Sans cuisine	Commune et employés municipaux	60,00 €
		Hors commune	80,00 €
	Prix de l'heure		15,00 €
Journée en semaine			183,00 €
* dès la 2EME location annuelle pour les associations Seigysoises ou par section pour le Foyer Rural			122,00 €
Associations et organismes hors commune			215,00 €
Utilisation régulière et gratuite de la grande salle : participation annuelle aux charges			115,00 €
Chèque Caution			1000,00€
Chèque Ménage			500,00€

COMMISSION
VOIRIE

Pose d'un portail coulissant par une entreprise et pose d'une clôture par nos agents au dépôt communal.



Remise en état, par nos agents, du « Chemin des Ravinelles ». Réalisation par une entreprise de fossés bétonnés et d'enrobé à l'entrée du chemin.



> Entretien des chemins communaux.
> Remise en état, par nos agents, des bas-côtés de la « Route de la Touche » (dérasage et compactage du calcaire).



> P.A.T.A (Point A Temps Automatique). Technique de réparation des couches de roulement (nids de poule, arrachement, faïençage).



Installation aux entrées de Seigy (RD 17 : venant de Saint Aignan et de Couffy) (RD 4 : venant de Châteaueux) de 3 radars pédagogiques.



Pose de modules, par une entreprise, « Rue de la Rouère de L'ours », mise en place de potelets par nos agents pour sécuriser le bas-côté.



Pose de bornes J11 « Rue Saint Gennefert » pour interdire le passage des poids lourds de + 3,5 tonnes

- > Changement des panneaux de signalisation
- > Pose de dallage « Rue Saint Gennefert »
- > Remplacement de potelets sur le chemin piétonnier
- > Vente du tractopelle
- > Location de matériels (mini-pelle, pelle à pneus, chargeur, compacteur) pour effectuer divers travaux par nos agents.
- > Pose et remplacement de miroir de rue



Implantation d'un panneau d'information « Rue Marcel Cottereau ».



Pose par une entreprise d'une passerelle pour piétons jouxtant le pont de la Touzellerie par une entreprise en collaboration avec la Commune de Saint Aignan

Pascal BRAULT
Maire-adjoint en charge de la Voirie

NOUVEAU

NOUVEAU SERVICE EN LIGNE : GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux,

- Indiquer à quel titre ils les occupent
- Quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023)

**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*

Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Comment je déclare ?

> Si vous êtes un particulier : Connectez-vous sur Votre espace particulier > Biens Immobiliers

> Si vous êtes un professionnel : Rendez-vous sur Votre espace professionnel > Démarches > Gérer mes biens immobiliers.

COMMISSION
URBANISME
 FINANCES PUBLIQUES


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les autorisations d'urbanisme et les taxes en 2022



Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement
ou un agrandissement ?



N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget

Qu'est-ce-que la Taxe d'Aménagement (TA) ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, etc...)

La Taxe d'Aménagement est composée :

- D'une part communale qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière)
- D'une part départementale en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part et d'autre part les dépenses des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

Qu'est-ce que la Taxe d'Archéologie préventive (TAP) ?

La Taxe d'Archéologie Préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable (DP) ou Permis de Construire (PC)) est déposé après le 1er septembre 2022 :

La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5000m²)

- Si le montant est inférieur à 1500€ : à régler en une échéance à 3 mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (Art. 1406 du Code Général des Impôts)

- Si le montant est supérieur à 1500€ : à régler en deux échéances de montant égal trois mois puis neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la Taxe d'Archéologie Préventive est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Vous devez déclarer dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur :

www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment) et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

Florence FOUSSIER,
Maire adjointe en charge de l'Urbanisme

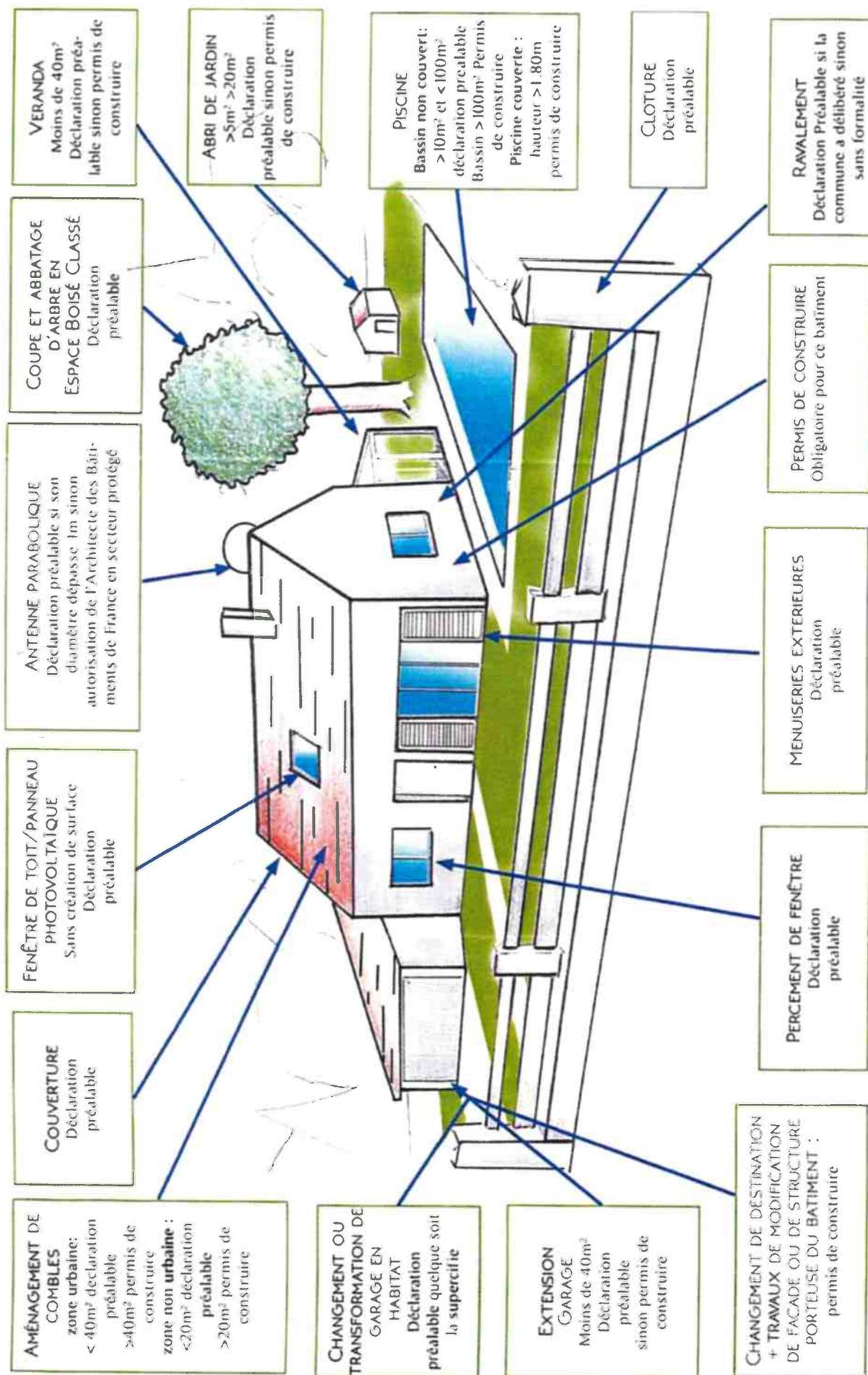


L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) auprès des services de l'Urbanisme de la Mairie reste nécessaire. Ne l'oubliez pas !!!

Renseignez-vous sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

Quelles formalités administratives ?



"Petite respiration pour inspirer vos actions"

On aide plus personne en lui donnant d'elle-même
une image favorable qu'en la mettant
sans cesse en face ses défauts !

REPAS DES AÎNÉS 2022



Après deux années consécutives où aucun rassemblement n'était possible suite à la situation sanitaire, la Commune de Seigy a pu organiser le traditionnel repas des aînés. Ce dernier s'est déroulé le dimanche 3 avril 2022 où une centaine de personnes ont pu profiter d'un bon repas et d'une ambiance conviviale. Un grand merci à Mme GARGOT et Mme CHARBONNIER pour la réalisation de la décoration.

Rendez-vous le 16 avril 2023.

NB : Aucun colis de Noël n'a été distribué cette année en raison de l'organisation du repas en avril 2022.

MARCHÉ SEMI-NOCTURNE 2022

Les trompes de Saint Martin au 4ème marché semi-nocturne de Seigy

Organisé par la municipalité le vendredi 21 octobre 2022, une vingtaine de producteurs, artisans et créateurs ont participé à la réussite de ce marché, au son des trompes de St Martin qui ont animé cette soirée.

L'association des donneurs de sang a pris soin des estomacs grâce à leur vente de sandwiches et crêpes. Les visiteurs, en échange de l'achat d'un mug pour l'euro symbolique ont pu déguster différentes soupes.



MANIFESTATIONS 2022

CINÉMA PLEIN AIR

Très beau succès de la séance de cinéma offerte par la municipalité le 6 juillet dernier. 250 personnes, toutes générations confondues, ont assisté à la projection du film « Mamma Mia ». Merci au personnel municipal, aux bénévoles et aux élus, tous unis pour assurer la réussite de cette soirée animée par la Musique des Trois Provinces et le Blue Bus Band pour le plus grand plaisir des spectateurs. La municipalité remercie le Zooparc de Beauval et le cinéma « Le Petit Casino » pour leur soutien sans faille !

Rendez-vous le 12 juillet 2023.

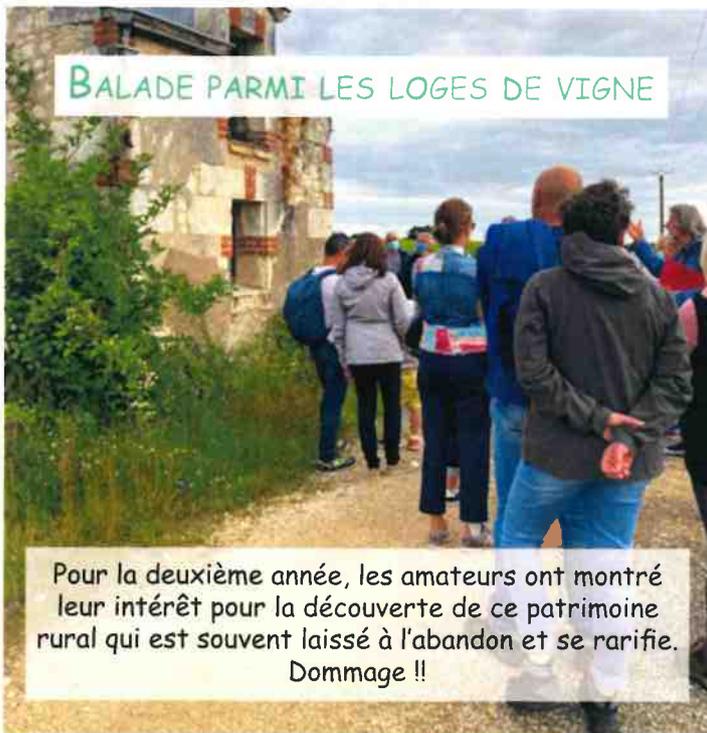


MANIFESTATIONS 2022



JAZZ

Un public nombreux était au rendez-vous ce 20 juillet pour assister au spectacle des « Banan'Jug » proposé dans le cadre de Jazz en Val de Cher. De l'humour décapant, une énergie communicative, des musiques variées et joyeuses, bref un cocktail réussi pour enthousiasmer une salle enfiévrée qui a applaudi chaleureusement cet éblouissant divertissement.



BALADE PARMIS LES LOGES DE VIGNE

Pour la deuxième année, les amateurs ont montré leur intérêt pour la découverte de ce patrimoine rural qui est souvent laissé à l'abandon et se rarifie. Dommage !!

PATRIMOINE

Quelques personnes ont bravé le froid et la poussière ce mardi 4 octobre ! Ils ont consacré un peu de leur temps et de leur énergie pour nettoyer l'église. La tâche est immense ! Il reste beaucoup à faire avant de pouvoir de nouveau, ouvrir au public ce lieu classé au patrimoine.



LA MARCHÉ ROSE

88 personnes se sont réunies ce 9 octobre, sous un beau soleil d'automne, pour parcourir les deux circuits de 4 et 10 kms au profit de la Ligue contre le cancer. Compte-tenu de la fraîcheur matinale, les marcheurs ont été ravis du ravitaillement prévu à mi-parcours.

Que tous ceux qui se sont mobilisés pour participer à cet événement au profit d'une noble cause soient chaleureusement remerciés !

MANIFESTATIONS 2022

SPECTACLE

DEVOS, DEVOS, SORS DE MON CORPS !!

Samedi 10 décembre à SEIGY le spectacle Festillésime 41, « Devos, Devos sort de mon corps » proposé par la municipalité a remporté un franc succès. Il ne faut pas perdre le fil des histoires racontées par Pascal Cabrera ! Les jeux de mots fusent au détour de chaque phrase ! Il sait capter l'attention de son auditoire qui se prête avec grâce au jeu des « genres » et entame le dialogue avec l'artiste. Bruno Bianchi, son complice et musicien inventif, apporte sa touche d'humour dans ce torrent de mots. De quoi oublier les soucis du quotidien !



Yvette MASSET, Maire adjointe en charge de la Culture

Intérieur Extérieur

AMENAGEMENT

BOIS - ALU - PVC

FR

Franck Barras



Fenêtres
LORENOVE



Tél. 02 54 75 10 97

18 avenue du Blanc - 41110 SAINT AIGNAN

www.franckbarras.com

UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À SEIGY

Dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020, la date de généralisation du tri à la source des bios déchets a été avancée au 1er janvier 2024. À cette date, tous les usagers devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs bio déchets sous la forme d'une collecte en porte à porte ou par le développement de dispositifs de compostage, partagés ou individuels.

Pour préparer cette échéance, le SMIEEOM Val de Cher a mis en place une action de prévention concrète par l'installation d'espaces de compostage partagé. Dans ce cadre une expérimentation d'une durée d'un an a été mise en place dans quatre communes. La commune de Seigy faisant partie de cette expérimentation, un composteur partagé sera installé en mars 2023 sur le parking de la mairie. Les personnes intéressées et concernées par ce geste écologique pourront obtenir de plus amples renseignements à l'accueil de la mairie.

L'inscription et la participation à ce projet vous permettront de récupérer un « BIOSEAU », seau à fermeture hermétique qui vous permettra de conserver vos déchets quelques jours avant de les déposer dans notre composteur, une fois le cycle de mûrissement terminé, vous pourrez récupérer un compost de première qualité pour vos plantations.

La diminution des tonnages de déchets contribuera à une modération de la taxe des ordures ménagères.

Définition Bio déchets : Déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc et déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages.

Jean-Luc ESNAULT
Maire-adjoint en charge des ordures ménagères

CAMPAGNOL AMPHIBIE



UNE EXPOSITION DE PHOTOS
« L'ÉCOLE AU FIL DU TEMPS »
AURA LIEU LES 24, 25, ET 26 MARS PROCHAIN .
RECHERCHE PHOTOS DE CLASSE
DE 2022 ET DES ANNÉES ANTÉRIEURES...
PEUT-ÊTRE CELLES DES PARENTS
OU DES GRANDS-PARENTS ?
CONTACTER LA MAIRIE 02 54 75 12 31
MAIRIE@SEIGY.COM

ÉNERGIE

Les augmentations très importantes du prix des énergies (gaz, électricité et carburants) ont rendu obligatoire une réflexion sur leurs utilisations.

Suite à cette réflexion et aux études effectuées, les projets suivants sont envisagés :

- Diminution des températures
- Isolation des différents bâtiments
- Changement de la chaudière (âgée de plus de 20 ans) dont la maintenance devient compliquée, les pièces détachées devenant difficiles à se procurer. La pompe à chaleur géothermique semble la plus adaptée à nos besoins immédiats et futurs. De plus, nous pouvons bénéficier de subventions importantes pour l'installation de ce type d'équipement.
- Optimisation de l'utilisation des engins de chantier.
- Pour le parc de véhicules, le choix de l'électrique a été fait pour tous les futurs remplacements. Le remplacement d'un premier camion (âgé de +15 ans) s'est porté sur le « thermique » (moteur gasoil) faute de solution efficace en électrique.

Ces événements impactent de façon importante notre gestion budgétaire et limitent encore un peu plus nos ambitions d'investissement. Néanmoins, le projet de couverture du dépôt communal par une ombrière de 1000 m² progresse et peut aboutir dans les mois qui viennent ce qui apportera notre contribution au changement d'énergie obligatoire.

Jean-Luc ESNAULT en charge de l'énergie



**La commune de SEIGY
a décidé le 15/12/2022
de mettre en place
une aide au paiement
des factures d'énergie.
Renseignements
et formulaires à retirer en
mairie de Seigy.**

**LUTTONS ENSEMBLE CONTRE
LA PRECARITE ENERGETIQUE**

AIDE
FACTURES ENERGIE

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE

- INFÉRIEUR À 10 800€
□ MONTANT ATTRIBUÉ : 50€
- COMPRIS ENTRE 10 800€ ET 17400€
□ MONTANT ATTRIBUÉ : 30€
- SUPÉRIEUR À 17 400€
□ AUCUN MONTANT ATTRIBUÉ

DATE DE DÉPÔT :
DU 15 JANVIER AU 15 AVRIL 2023
(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI).

WWW.SEIGY.COM |

MAIRIE@SEIGY.COM

Nous avons dans le Seigy infos de 2021/2022 commencé un historique des Maires, qui se sont succédés, durant la période 1971/2021. Je vous propose aujourd'hui de poursuivre cette remontée du temps jusqu'aux années 1919.

Comme vous pourrez le constater le contenu est très variable d'un Maire à l'autre.

Ceci est dû au fait que pour certains, j'ai bénéficié du témoignage de leurs descendants et connaissances alors que pour d'autres, je ne me suis appuyé que sur des comptes-rendus de conseils municipaux, souvent difficilement lisibles.

Si vous avez des renseignements complémentaires ou des rectifications à apporter, n'hésitez pas à le faire savoir en Mairie. C'est avec plaisir que je prendrai contact avec vous et que nous pourrons faire paraître un rectificatif dans une de nos futures « Brèves ».

Bonne lecture.

Georges DUBOIS 1965/1971, 1 mandat

Avant son élection à la Mairie, M. Georges DUBOIS était instituteur. De part sa profession, il eut un rôle important dans la création de l'Institut Médico Pédagogique (IMP) basé au château de la Sistière, à Cour-Cheverny où il enseigna. Il géra également le transfert et la réinstallation de cet organisme à Herbault.

Pendant la guerre de 1939/1945, étant officier artilleur/mitrailleur, chargé de la défense d'un point d'appui dans la région d'Epernay, il fut très gravement blessé par un obus ennemi. Il fut opéré sur place et en urgence par un chirurgien autrichien, qui n'a eu d'autre choix que d'amputer sa jambe gauche et par cette réaction rapide, il lui a probablement sauvé la vie. Il fut le seul survivant de son détachement. Pour ces faits d'armes, il reçut

le titre de chevalier de la légion d'honneur et la croix de guerre avec palmes en 1941.

Elu maire, son handicap (il portait une prothèse, dite jambe de bois), ne lui permettait plus de conduire son véhicule, il effectuait tous ses déplacements dans son « ami 8 » conduite par son chauffeur, assistant et ami, monsieur JAREAU, ancien pensionnaire de l'IMP.

Très proche de la jeunesse seigyssoise, il fit beaucoup pour elle, guettant la moindre possibilité de percevoir un budget ou une subvention pour soutenir les projets en cours. La salle des fêtes de l'époque, dont les jeunes étaient détenteurs des clefs, sise en lieu et place du bar « Chez Mily », était leur lieu de rendez-vous favori, là où ils savaient pouvoir se retrouver pour une partie de baby-foot ou tout simplement pour discuter et rigoler avec les copains. Cette ambiance conviviale a certainement permis à certains de moins fréquenter d'autres lieux peu recommandables.

Il fit beaucoup pour attirer de nouveaux habitants et faciliter la construction de nouvelles habitations. Il œuvra pour le développement des réseaux électricité, adduction d'eau, eaux usées, éclairage public, etc.

Dans un autre registre, c'est lui également qui réalisa toutes les démarches pour que l'église Saint Martin soit classée aux monuments historiques.

Toutes les personnes qui l'ont connu se souviennent de ses remarquables talents d'orateur et de son charisme qui captivaient l'attention de toutes et tous, notamment lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Il habitait aux Ardillières. A son décès en 1971 à l'âge de 59 ans, il laissa une veuve et 6 enfants.

A Seigy, la rue qui mène au quartier où il habitait porte son nom.

Jean GARNIER 1959/1965, 1 mandat

Décision du conseil municipal pour la suppression des concessions perpétuelles. Plus que deux types de concessions sont possibles centennaires ou trentennaires.

Le conseil municipal décide la suppression de la fonction de porteur de télégramme.

Le conseil municipal opte pour la taxe voirie au 1 janvier 1960.

Le conseil municipal décide la suppression de la taxe sur les chiens au 1 janvier 1960.

Le conseil municipal approuve l'achat d'un terrain sis au « petit-May » pour la construction ultérieure d'une salle des fêtes et de réunion.

Monsieur Garnier travaillait pour l'entreprise BIGOT, négociant en vin à Noyers sur Cher.

Il habitait « les quatre vents » rue de Bellevue.

Théodore BABLIN 1953/1959, 1 mandat

En 1957, acquisition par la commune des terrains qui se trouvent devant le cimetière, lieu-dit « La maison Deniau ».

En 1959, démarches pour l'acquisition d'un terrain devant accueillir la nouvelle salle des fêtes.

terrain appartenant à la commune. Monsieur BABLIN était grossiste en épicerie à Noyers sur cher.

Discussions sur le projet de salle des fêtes, choix et prévisions budgétaires entre l'utilisation et l'aménagement d'une pièce de la mairie et la construction d'un bâtiment en préfabriqué, sur un

Il habitait « Quai des Cochards », la résidence actuelle du Docteur Pradier.

Marcel COTTEREAU 1935/1944, 1 mandat + 3 ans

Bien délicat de parler de Monsieur Cottereau.

Bien sûr, les plus anciens d'entre vous savent qu'il fut arrêté par les allemands le 15 juin 1944. Après une incarcération à la prison de Blois, il est déporté le 18 juillet 1944 au camp de Neuengamme en Allemagne où il trouvera la mort le 1er septembre 1944, victime de la folie meurtrière des nazis.

Monsieur Cottereau était né le 31 mai 1886, il avait donc 58 ans. A ce jour, les raisons de son décès restent inconnues : épuisement, maladie, exécution / assassinat ? Nul ne sait.

Sa petite fille, Madame Anne-Marie DELMONT, contactée par téléphone et qui m'a communiqué des informations, n'est pas en mesure de me donner de détails précis sur les circonstances du décès de son grand-père.

Il faut dire que les conversations sur cette partie bien sombre de l'histoire étaient soigneusement évitées lors des repas de famille pour ne pas éveiller de tristes souvenirs dans la mémoire de ses membres.

Je n'ai pas plus d'informations concernant les motifs de l'arrestation de Monsieur Cottereau : résistance à l'occupant, refus du travail forcé ? Le motif de résistance semble le plus vraisemblable. Avait-il des liens et contacts avec le réseau des résistants (dit « camouflés ») de Châteauvieux (familles Bourbonnais, Biet, Cabreux) ? Je n'ai pas plus d'informations.

D'après ce qui m'a été rapporté, Monsieur Cottereau, agriculteur, viticulteur de métier, était un homme précurseur et progressiste avec des opinions politiques socialisantes marquées. Allant toujours de l'avant et très courageux, il n'hésitait pas pendant l'occupation, à faire des sorties nocturnes pour aller par les petits chemins faire moudre des sacs de

blé par le meunier du moulin de Seigy, pour lui et ses concitoyens. Cette dernière action étant très certainement anecdotique par rapport à ce qu'il a réellement fait pour Seigy et ses habitants.

Merci à lui qui s'est sacrifié pour que les générations suivantes, que nous sommes pour la plupart, puissent vivre librement dans un pays indépendant.

Monsieur Cottereau habitait « rue de la Rouère de l'Ours ».

La rue principale de Seigy porte son nom. Une stèle en sa mémoire est installée à côté de l'église saint Martin.

PS : Pour ceux d'entre vous qui souhaitent en connaître plus sur les conditions de vie (si l'on peut dire) dans le camp de Neuengamme ? Entrez dans votre barre de recherche « camp de Neuengamme ». Vous y trouverez également la fiche très incomplète de M. Cottereau.

BARDOUX Léon Désiré 1919/1935, 3 mandats

En 1923, le conseil municipal décide la construction du monument en l'honneur des enfants de Seigy morts pour la France, durant la guerre de 14/18. Monument réalisé et érigé par l'entreprise Granger à Selles sur Cher.

Monsieur BARDOUX habitait quai des Cochards, lieu de résidence actuel de Monsieur JANVIER.

Remerciements à toutes celles et ceux qui ont fouillé dans leurs souvenirs pour que je puisse rédiger ces quelques lignes sur ceux, proches parents, amis, connaissances, qui se sont investis pour faire vivre notre commune. Merci donc à Madame BRISSET Marlène, Madame DELMONT Anne-Marie (petite fille de Mr Cottereau), Madame FAYARD, Madame DUVOUX Claudie et Messieurs DUVOUX Philippe, Régis et Marc. Merci également à MM Dominique MASSET, Pedro BÄCHLER et François VIGREUX de leur aide sans oublier Mesdames Christine CHARBONNIER et Delphine PELLE de la Mairie, pour leur aide et leur patience.

Patrick MOREL, Conseiller municipal



SMIEEOM Val de Cher

Votre syndicat d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagères

Les ordures ménagères



Changement de bacs :
appelez le 0 800 350 103 !!!

Elles sont collectées chaque semaine. Le bac gris de collecte ne doit contenir que des déchets non recyclables.

Rappels :

- ➔ La poubelle doit être sortie la veille du jour de la collecte.
- ➔ En cas de jour férié, les collectes sont assurées normalement, à l'exception des **1er janvier, 1er mai et 25 décembre** : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent durant la semaine, jusqu'au samedi.
- ➔ Le contenu du bac est directement transporté vers un incinérateur ou un centre d'enfouissement.

Pensez-y ! N'y jetez pas de déchets recyclables ou dangereux.

- ➔ Emménagement ou déménagement.
- ➔ Changement de volume, selon la taille de la famille.
- ➔ Réparation, vol ou disparition du bac.



Afin de simplifier les échanges d'information, merci de vous munir du numéro inscrit sous le code barre de l'étiquette au dos de votre bac.

Horaires d'ouverture

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 10h-12h & 14h-17h
Mardi : fermées
Mercredi : 10h-12h & 14h-17h
Jeudi : 10h-12h & fermées
Vendredi : 10h-12h & 14h-17h
Samedi : 10h-12h & 14h-17h

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h30-12h & 14h-18h
Mardi : 9h30-12h & 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h & 14h-18h
Jeudi : 9h30-12h & fermées
Vendredi : 9h30-12h & 14h-18h
Samedi : 9h30-12h & 14h-18h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

Déchèteries

Billy
Contres - Le Controis-en-Sologne
Montrichard Val de Cher
Noyers-sur-Cher



Fonctionnement :

Carte d'accès SMIEEOM obligatoire, à demander à l'agent d'accueil si vous ne l'avez pas encore.

Le dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les professionnels.

**Aide à l'achat
de composteur**



Les biodéchets peuvent servir à faire du compost ou nourrir les animaux. Les autres déchets selon leur nature doivent être jetés dans le bac gris ou en déchèterie. Vous souhaitez passer au compostage individuel de vos biodéchets ?

Le SMIEEOM propose une aide financière d'un maximum de 40 € à l'achat de votre composteur.

Demandez-la : info@smieeom.fr – 02 54 75 76 66

Les déchets recyclables

- Déposés dans les colonnes de tri des Eco Points, ils sont ensuite recyclés pour la plupart, ou traités dans des installations spécifiques.
- Trier ses déchets demande de la rigueur et de l'organisation à la maison, au travail et même en vacances !
- En cas de doute ou pour trouver un Eco Point : www.smieeom.fr ou 02 54 75 76 66

Pour toute information sur nos services, appelez le 02 54 75 76 66

- Mise à disposition de sacs de pré-tri, Petit Guide de tri, Guide de compostage, stop-pub...
- Aide à l'achat de composteurs,
- réception de l'Eco du Tri dans votre boîte aux lettres,
- Abonnement à la newsletter : www.smieeom.fr



Retour en images 2022



Janvier - spectacle pour les scolaires à Contres, Noyers et Selles-sur-Cher



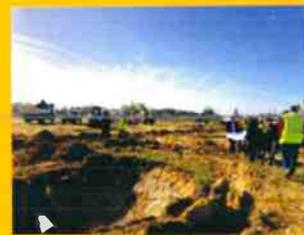
Mars et avril - ciné débat à Contres, Montrichard, St-Aignan et Selles-sur-Cher



Avril et octobre - Repair Café à Noyers et Fresnes



Juin - animation et exposition Recycl'art à Thenay



Septembre - lancement des travaux de la nouvelle déchèterie de Contres



Octobre - colonnes de tri enterrées à Sassay, St-Aignan et Montrichard Val de Cher





LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Centre-Val de Loire

Signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre -Val de Loire depuis octobre 2017. **11,713 millions d'euros** ont été alloués par la Région jusqu'au 10 Octobre 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de commune ainsi que les porteurs de projets privés. A un an de l'échéance finale, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau : **72% des crédits sont consommés**.

Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, à la création d'une cuisine centrale pour l'ADAPEI à Contres, la poursuite des projets d'aménagements d'espaces publics (Billy, perméabilisation de la cours d'école de Saint-Aignan, l'aménagement cyclotouristique du bassin du Canal à Selles sur Cher, Mennetou-sur-Cher...), la rénovation de l'éclairage public des communes (Mur de Sologne, Loreux, Gièvres, Châtres sur Cher, Noyers sur Cher ...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (Maison de Santé pluridisciplinaires à Selles sur Cher, acquisition de matériel de projection pour le cinéma Ciné-Sologne de Romorantin...) sont **autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher**.



300 000€ de crédits encore disponibles pour soutenir de nouveaux projets innovants, comme par exemple la création du Musée du Blues.

Les derniers crédits encore disponibles permettront de soutenir la réalisation de la véloroute « Coeur de France à vélo » (démarrage des travaux annoncés fin 2022).

De la rénovation du Donjon de Montrichard à la rénovation thermique des logements sociaux du quartier Favignolles de Romorantin Lanthenay, en passant par les travaux d'isolation de l'ancienne poste de Sassay ou la salle des fêtes de Gièvres, la transition énergétique recueille près de 700 000€ de crédits Région.

Enfin, le soutien au projet de diversification agricole et le développement de circuits de ventes directes a mobilisé 125 000€ de crédits en 2022. C'est par exemple l'accompagnement à l'installation d'une nouvelle fromagerie AOC Selles sur cher à Pruniers en Sologne, l'aide pour la création d'une exploitation de production de semence florale à Lassay sur Croisne ou encore l'aide pour l'achat d'une remorque frigorifique pour un élevage de volailles en vente directe à Couddes.

2022 a vu la réalisation du diagnostic alimentaire de territoire, socle de l'élaboration du projet alimentaire de Territoire (PAT). Les enjeux et un programme d'actions vont progressivement être déclinés, associant tous les acteurs impliqués (agriculteurs, consommateurs, restauration collective, élus...)

Contact Pays : Julien BEAUDON

directionpvcr@gmail.com

02.54.97.78.60



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments.



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Objectifs : favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire :

Quoi ? - Des subventions jusque 45% des projets de **production de chaleur éligibles** :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à **l'exclusion des particuliers**

Enjeux : Engagement de 10 projets d'ici mars 2025

Contact Pays : Emmanuel CHARONNET

cep2pvcr@gmail.com

07.70.20.44.51



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Ce label reconnaît, d'une part, la qualité du patrimoine présent sur un territoire, ainsi que les efforts des collectivités pour le préserver et le valoriser ; il les encourage, d'autre part, à amplifier cet effort grâce au recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et de guides-conférenciers.

Scolaires :

292 élèves ont participé aux actions pédagogiques proposées par le Pays d'art et d'histoire au cours de l'année scolaire 2021-2022 ; ce chiffre est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente, qui avait été marquée par la pandémie.

Grand public :

Au début du mois d'octobre, la fréquentation des animations programmées, lors de la saison individuelle et pour les groupes, atteignait **271 personnes**. La saison n'était toutefois pas achevée et il est possible que le chiffre final de fréquentation atteigne le niveau de participation de l'année 2021.



Focus : Le samedi 17 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, le Pays d'art et d'histoire a organisé en partenariat avec la mairie de Billy, l'architecte des Monuments Historiques et des restaurateurs de l'atelier de Brice Moulinier, une visite du chantier de restauration en cours dans la nef de l'église. La restauration extérieure est achevée mais les travaux se poursuivent à l'intérieur du bâtiment ; le dégagement des enduits a permis de mettre au jour des peintures murales jusques là inconnues allant de la fin du XIIe au XVe siècle. La visite, limitée à 25 personnes pour raison de sécurité, était complète. Les participants ont pu écouter les protagonistes engager dans la restauration du lieu présenter l'histoire de l'église, son architecture, son décor et les travaux de restauration entrepris.



Contact Pays : Valérie CHAPEAU

Pah.vcr@gmail.com
06.76.50.23.57

LEADER,

UN PROGRAMME EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



Le programme LEADER 2014-2022* s'articule autour de la stratégie « *Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire* » et s'adresse aux porteurs de projets privés et publics ayant des projets culturels ou touristiques innovants.

LEADER a permis de soutenir des projets tels que la création du Musée du Blues à Châtres-sur-Cher, les animations du Pays d'art et d'histoire, l'installation de la Grange aux savoir-faire dans l'ancienne Prévôté à Vallières-les-Grandes, des sentiers d'interprétation (comme à Bourré), des festivals comme le festival Meusnes in Jazz, ou encore le développement et les représentations de la Compagnie du Hasard.

LEADER permet également de soutenir des projets en coopération avec d'autres territoires, comme c'est le cas pour les aménagements réalisés sur le Cher par le NEC (nouvel Espace du Cher) pour faciliter l'itinérance fluviale, projet qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec le GAL* voisin du Pays Loire Touraine.



L'enveloppe FEADER totale du GAL pour la période 2014-2022 est de 1 261 000 €. Le taux d'engagement de cette enveloppe est actuellement de 87 %. Sur les 13 % restants, la majorité des crédits sont réservés pour des projets en cours de montage mais il reste environ 30 000€ pour des projets encore non identifiés. Des projets pourront être déposés jusqu'au 31 décembre 2022, avant de basculer sur la prochain programme 2023-2027, pour lequel le Pays a déposé sa candidature le 30 septembre dernier après plusieurs ateliers de concertation des acteurs locaux en début d'été. Si le Pays est bien retenu pour porter ce prochain programme Leader, la stratégie et les thématiques soutenues seront complètement différentes de la programmation actuelle. En effet, le Conseil Régional a fixé un cadre d'intervention axé sur les services de proximité, la reterritorialisation de l'économie et l'adaptation du territoire face au dérèglement climatique.

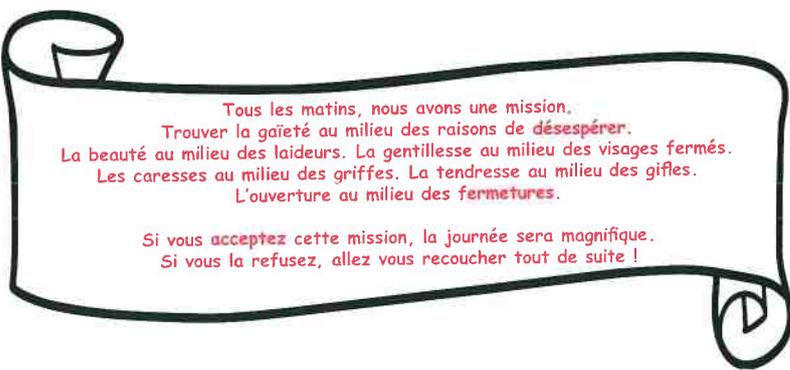
Les porteurs de projets peuvent contacter la chargée de mission LEADER pour de plus amples renseignements quant aux possibilités de financement de leurs projets sur la base des crédits restants sur l'enveloppe actuelle.

Contact Pays : Camille GILLET

pvc41@gmail.com
06 08 32 96 73

* Initialement 2014-2020, suite aux retards de consommation des crédits au niveau national, L'UE a accepté une prolongation du programme pour la France.

* Un GAL est un Groupe d'Action Locale : il s'agit de l'ensemble des acteurs qui mettent en place le programme LEADER sur un territoire.



"Petite respiration pour inspirer vos actions"

FORUMS FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR
 INDRRE - Secteur NORD
 PROCES-VERBAL D'INSTALLATION
 du nouveau conseil municipal

L'AN MIL NEUF CENT QUARANTE QUATRE, le
 samedi neuf Septembre à 15 heures (5
 heures) Lieutenant BILLOU, par ordre du Commandant
 le Groupe Français MARTEAU, groupe A 3, sous-
 secteur N°2, du Nord-Indre, a installé dans ses
 fonctions le Conseil municipal de la commune
 de Seigy composé comme suit:

BISSON	Lucien
SIMONNEAU	Marcel
BARDOU	Léon
MOREAU	Gaston
NONIN	Maurice

Seigy, le 9 Septembre 1944.

CABINET
 DU PRÉFET
 de
 LOIR-ET-CHER

Blots, le 22 Septembre 1944.

Monsieur,

En réponse à votre communication du
 10 Septembre courant, j'ai l'honneur de vous
 faire connaître que la composition du Conseil
 Municipal installé dans votre commune par les
 F.F.I. est illégale.

En conséquence, je vous prie de vouloir
 bien veiller à l'application de son arrêté du
 13 Septembre 1944, maintenant en fonction
 M. COTTEREAU, Maire de SEIGY, et les membres du
 Conseil Municipal élus avant le 10 Septembre
 1944.

En l'absence de M. COTTEREAU que je
 n'ignore pas, il appartient à l'adjoint chargé
 des fonctions de Maire.

Il y aura lieu en conséquence, après
 notice en place de l'ancienne municipalité,
 de s'adresser la liste des Conseillers Municipaux
 maintenus en fonctions et, le cas échéant,
 la liste des Conseillers Municipaux à nommer
 en application de l'art. 3 de l'ordonnance du
 21 Avril 1944 portant organisation des Pouvoirs
 Publics en France après la libération.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
 de mes sentiments distingués.

LE PRÉFET,
Amo Keller

Monsieur BISSON
 Mairie de SEIGY.

LE MONDE EST-IL FOU ?

Mes récentes recherches dans le cadre de l'historique de maires, m'ont permis de trouver des documents qui amènent à se poser des questions. Au moins celle ci-dessus.

Après 5 années de guerre de privations et de maltraitance, des milliers de victimes, que ce soit au cours des combats, en déportation ou par exécution, la France avec l'aide de ses alliés repousse l'invasisseur vers ses frontières. L'avenir peut à nouveau s'envisager plus agréable pour le peuple français ! Tous sont unis, solidaires et tous les efforts sont faits pour retrouver l'intégralité du territoire français et l'unité de ses habitants.

Ben.....non, pas vraiment ! La bataille des pouvoirs revoit le jour ! Alors, le monde fou, je ne crois pas ! Par contre, en ce qui concerne le genre humain, il y a je pense, des questions à se poser !

A la lecture des courriers ci-dessus, il apparaît qu'en septembre 1944, les FFI ont voulu prendre le contrôle de notre mairie (et certainement d'autres de la région), en plaçant dans les conseils municipaux des personnes de même obédience ou tout au moins sympathisants. Le préfet, Monsieur Keller, nommé en août 1944 informé de ce fait, réagit par courrier et rappelle que cette démarche est illégale et précise qu'un arrêté du 13 septembre 1944 confirme le maintien en fonction de M. Cottereau et du conseil municipal.

Ne pensez-vous pas que Monsieur Marteau aurait pu prendre contact avec Monsieur Keller avant de faire quoi que ce soit ? Peut-être compliqué à cette époque ? Peut-être des orientations politiques différentes ? Dommage !

Enfin, quoi qu'il en soit, ces hommes par leur combat, ont tout de même participé à faire de notre pays une grande démocratie, un pays dans lequel « liberté » veut encore dire quelque chose ! Bien sûr, il y a des choses qui ne tournent pas très rond, des injustices, des inégalités, l'inflation, les retraites, les salaires, etc... Mais bon ! Mettons-nous sur la pointe des pieds et regardons au-delà

de nos frontières. Vers l'Est pas bien loin de nous, les Ukrainiens souffrent du froid et de la faim, ils n'ont plus de toit et en plus, se prennent des missiles sur la tête ! Tout ça par la faute d'un dictateur fou, mégalomane et paranoïaque qui veut faire renaître l'empire Russe !! Tournez-vous un peu vers le Sud, vers l'Iran et là vous verrez les mollahs qui affament, torturent et exécutent sommairement les femmes et hommes du pays !

Voulez-vous que l'on jette un coup d'œil vers l'Amérique du Sud avec pour certains pays une inflation de près de 100% (l'Argentine par exemple, qui nous a raflé la coupe) ! Pfff ! Aller j'arrête ! Je suis en train de nous faire du mal !! Relativisons !

Après tout, on n'est pas si mal que ça chez nous !!

Patrick MOREL, Conseiller municipal

IRONIE DU SORT

Vous connaissez tous la fin tragique qu'a connu M. Cottereau. Arrêté par la police allemande en 1944, il fut interné au camp de Neuengamme où il perdit la vie 2 mois après son arrestation.

Lors de mes recherches dans le cadre de l'historique des maires, j'apprends que la maison de Monsieur Cottereau est sise rue de la Rouère de l'Ours. Je connais la Rouère de l'Ours, mais je dois avouer que je n'y passe pas tous les jours et que je ne vois pas quelle maison, est celle de Monsieur Cottereau.

Sachant que mon collègue du conseil municipal Pedro BACHLER habite le quartier, je m'adresse à lui et lui demande s'il peut m'aider à la trouver. Il me fait donc très gentiment passer par son jardin, pour que je puisse la découvrir. Cette maison est en effet peu visible cachée derrière son rideau végétal. Des routes avoisinantes, elle est à peine visible.

Pedro BACHLER est d'origine allemande. A 65 ans, il n'a pas connu la montée du nazisme en Allemagne, pas plus que le conflit entre nos deux pays. Par contre, son arrière-grand-mère qui était française d'origine, mais habitait en Allemagne, a vu son fils, donc le grand-père de Pedro, fusillé par les nazis. Curieuse situation pour moi, que de découvrir la maison d'une personne qui a lutté contre l'envahisseur Allemand alors que je suis accompagné..... d'un Allemand !

Je ne suis pas croyant, mais mon esprit quelque peu créatif a fait que je me suis surpris à imaginer que tout là-haut, calmement appuyés sur la balustrade du balcon paradis, Monsieur COTTEREAU et Monsieur BLATT, grand-père de M. Pedro BÄCHLER, nous regardaient au travers d'une trouée de nuages et se réjouissaient, sourires aux lèvres et apaisés, de nous voir Pédro et moi, deviser amicalement, sympathiquement et en paix.

Patrick MOREL, Conseiller municipal



La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

- Gratuit**
- Anonyme**
- Sans Publicité**

Infos Alertes Agenda

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

LA VISIOCONFÉRENCE

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DES FINANCES PUBLIQUES

La DDFIP (Direction Départementale des Finances publiques) de Loir-et-Cher déploie la visioconférence dans chaque mairie du département pour permettre aux usagers éloignés du numérique, ou éprouvant des difficultés à se déplacer, d'entrer en contact depuis sa mairie, avec un agent des Finances publiques.

L'utilisateur peut prendre rendez-vous directement auprès d'un centre des Finances publiques ou d'un France Services. Il se rend ensuite dans sa mairie où il est installé devant un écran. Il suffit d'activer le lien envoyé sur la messagerie dédiée pour entrer directement en relation avec l'agent. Une fois la visioconférence lancée, aucune manipulation n'est demandée à l'utilisateur.

L'agent des Finances publiques peut utiliser les fonctionnalités de la visioconférence pour renseigner l'utilisateur, présenter une déclaration d'impôt à l'écran ou l'initier au maniement de son espace particulier sur le site impot.gouv.fr

Ce projet, rencontre une forte adhésion des élus locaux. Dans un département rural comprenant une forte proportion de petites communes, une distance de 20 km d'un point de contact avec la DDFIP (centre des Finances publiques, France Services) peut représenter une forte contrainte pour certains usagers.



CETTE PARUTION A ÉTÉ DEMANDÉE PAR UNE ADMINISTRÉE RÉVOLTÉE
PAR CE COMPORTEMENT IRRESPECTUEUX.

**+ DE RESPECT
- DE VOYEURISME**

« L'hélicoptère du SAMU est venu se poser pour transporter un malade à l'hôpital. A l'arrivée de l'ambulance des Pompiers, les voyeurs étaient là, ils attendaient, certains étaient même à côté de l'hélicoptère, d'autres prenaient des photos. Un pompier a dû mettre sa main devant son visage !!!

Où est le respect, aussi bien pour les pompiers, les urgentistes, la malade et le pilote.

Est-ce un spectacle GRATUIT ? Personne n'a demandé de ses nouvelles. Que chacun reste à sa place !!! ».

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE - DÉMOUSSAGE

Philippe MAZIOU



23, rue de Bellebas
41110 SEIGY

02 54 75 46 29

philippe.maziou@orange.fr

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNESLes actus de la Communauté de communes
Val de Cher ControisVAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Pôle agroalimentaire Food Val de Loire



Le village by CA Food Val de Loire situé à Contres - Le Controis en Sologne - poursuit son agrandissement. L'objectif est de doubler la surface d'ici l'automne 2023 pour accueillir toujours plus de start-up innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire.

> ZA le Clos de l'Azuré

La Communauté de communes construit un bâtiment de 830 m² carrés sur la zone d'activités du Clos de l'Azuré à Saint-Georges-sur-Cher.

Une entreprise locale de maroquinerie louera le bâtiment pour accroître son activité avec une vingtaine d'emplois créés à la clé.

> ZA de Lassay-sur-Croisne

Un bâtiment a été construit par la Communauté de communes sur la zone d'activités de Lassay-sur-Croisne. Loué depuis fin août 2022, le locataire a réalisé les derniers travaux intérieurs pour y installer son activité de pompes funèbres.

INFRASTRUCTURES ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> Centre aquatique de Faverolles-sur-Cher

Le centre aquatique de Faverolles sur Cher a fêté ses 15 ans en 2022. Malgré les hausses du coût de l'énergie très importantes pour ce type de structure, les tarifs restent inchangés tout comme au second centre aquatique communautaire à Contres - Le Controis-en-Sologne.



> Inauguration de la gendarmerie de Selles

La gendarmerie de Selles-sur-Cher bâtie par la Communauté de communes a été inaugurée le vendredi 11 février 2022.

Le projet d'une enveloppe globale de 3 millions d'euros a permis de créer une nouvelle caserne de 420 m² et 11 logements allant du T3 au T5. Ce nouvel équipement permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions et de faciliter le quotidien des gendarmes en leur offrant un cadre professionnel de qualité.



ENVIRONNEMENT

> Etude de thermographie aérienne



Une étude de thermographie aérienne a été réalisée du 5 au 12 février 2022. Un avion bimoteur équipé de capteurs infrarouges a survolé les 33 communes du territoire afin de détecter les déperditions de chaleur en toiture des bâtiments. Les résultats de cette étude sont accessibles gratuitement en ligne.

Rendez-vous sur www.val2c.fr pour découvrir la fiche thermique de votre logement.

> Programme « J'améliore mon logement »

Le dispositif « J'améliore mon logement » lancé en octobre 2019 par la Communauté de communes Val de Cher Controis a soufflé ses 3 premières bougies, avec un bilan qui reflète bien les besoins des habitants désireux d'améliorer leurs conditions de vie dans leur logement.

Ce dispositif vise à accompagner les habitants pour améliorer et financer une partie de leurs travaux liés à :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (chauffage, isolation, menuiseries extérieures...)
- L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement de leurs occupants (aménagement intérieurs et accessibilité extérieure aux logements)
- La réhabilitation de logements vacants ou de logements indignes (travaux de réhabilitation globale)



En 3 ans, ce sont plus de 1 200 propriétaires qui ont pris contact avec l'opérateur SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) chargé de les conseiller et les accompagner dans leurs projets de travaux dès lors qu'ils sont éligibles aux aides du dispositif. L'accompagnement de SOLiHA est pris totalement en charge financièrement par la Communauté de communes.

Quelques chiffres-clés

541 visites-conseils réalisées par SOLiHA pour concevoir les travaux les mieux adaptés aux besoins des occupants des logements.

318 logements ayant bénéficié d'aides financières directes aux travaux.

Plus de **6,2 millions d'euros** de travaux générés

Plus de **3,6 millions d'euros** d'aides financières (Anah, Communauté de communes, caisses de retraite, conseil départemental, ...)

138 chantiers de travaux déjà terminés (dossiers soldés).

Ce dispositif reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2024 et permet d'accompagner tous les habitants ayant encore des projets de travaux à venir dans leur logement.

SANTÉ

> **Projet de maison de santé à Selles-sur-Cher et Meusnes**
Une maison de santé communautaire sera aménagée à Selles-sur-Cher, 4 place De Gaulle avec une annexe dans le village de Meusnes, 20 rue Louis Pasteur.

> Convention santé et famille

Dans le cadre d'une convention santé et famille signée avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Communauté de communes et ses partenaires propose notamment des actions de prévention : intervention auprès des enfants dans les accueils de loisirs ou ateliers pour le bien vieillir ou encore relais des initiatives associatives. L'accompagnement de jeunes stagiaires en médecine fait également parti de ce dispositif grâce à la bourse d'études en médecine attribuée par la Communauté de communes.

FRANCE SERVICES

Des travaux seront réalisés en 2023 dans un bâtiment à Selles-sur-Cher pour y accueillir les nouveaux locaux de France services.

CULTURE

> Séances de cinéma en plein air

La saison des séances de cinéma en plein air s'est achevée en beauté le vendredi 2 septembre 2022. Initialement prévu dans la cour du château de Fougères-sur-Bièvre, la météo en aura décidé autrement. Le théâtre du Grand Orme nous a ouvert ses portes pour la soirée de clôture avec un AperOpera suivi de la projection du Barbier de Séville. Amateur ou public curieux de découvrir l'opéra, la soirée a enchanté le public. Une expérimentation validée, qui montre encore une fois que la culture pour tous est aussi possible en milieu rural.

Quelques chiffres clés des séances de plein air 2022 :

- 20 séances
- 17 communes
- 2 726 spectateurs

> Festival itinérant



Les communes de Gy-en-Sologne, Vallières-les-Grandes, Châtillon-sur-Cher et Thenay ont accueilli en mai 2022 le festival itinérant proposé par les compagnies du Belouga et Poly'sons.

Main dans la main, avec les élus, les bénévoles, et les associations locales, les 2 compagnies nous ont fait partager des moments exceptionnels. Du montage du chapiteau, en passant par les ateliers d'initiations aux arts vivants, les ateliers bien-être, les démonstrations de danse, les jeux en famille, les spectacles amateurs et bien sûr professionnels, chacun a pu découvrir des sensations nouvelles et de nouveaux univers.

2357 personnes auront donc franchi le seuil de ce chapiteau. Plus de 440 enfants ont bénéficié des ateliers scolaires, 540 jeunes spectateurs ont assisté au spectacle jeune public (Méchant(e) !) et pas moins de 500 spectateurs payants aux spectacles pros. D'autres escales sont prévues en 2023 et le programme sera dévoilé prochainement.

> Ecole de musique

L'école de musique communautaire située à Contres - Le Controis-en-Sologne - a ouvert deux nouvelles classes à la rentrée de septembre 2022. Les élèves peuvent désormais y apprendre la guitare et le piano. L'ouverture à d'autres instruments est envisagée pour l'année scolaire 2023-2024.

TOURISME

> Une nouvelle stratégie touristique collective

Le vendredi 4 février 2022, au cinéma de Selles-sur-Cher la Communauté de communes Val de Cher Controis et de l'Office de Tourisme Sud Val de Loire, ont accueilli près de 40 prestataires touristiques, des élus de notre territoire, et le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour leur présenter la stratégie touristique communautaire. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Améliorer et faciliter l'expérience des visiteurs sur le territoire
- Diversifier et adapter l'offre sur le territoire
- Optimiser l'organisation touristique en faveur de la destination

Cette stratégie est l'aboutissement de plus d'un an de travail qui a associé l'ADT 41, le CRT Centre Val de Loire, et les prestataires touristiques. Elle implique tous les acteurs sur le territoire. Il s'agit maintenant de la déployer.

ENFANCE JEUNESSE

> BAF A Territoire

Le BAF A Territoire communautaire s'est achevé le 3 novembre dernier avec la session de perfectionnement « Activités de plein air et jeux sportifs » au LEAP de Fougères sur Bièvre (41).

25 nouveaux jeunes sont désormais diplômés. Nous pourrions en retrouver un certain nombre d'entre eux dans nos accueils de loisirs lors des prochains séjours. A bientôt pour la nouvelle promotion 2023 : la première session de base aura lieu pendant la première semaine des vacances d'avril.



> Création d'un portail famille

Pour simplifier l'inscription des enfants de 3 à 11 ans dans les accueils de loisirs communautaires, le service enfance jeunesse a lancé un portail famille. Accessible 24h/24 et 7j/7, le portail famille permet de réserver des créneaux les mercredis et les vacances scolaires et de payer en ligne.

Pour créer son espace personnel, chaque famille doit contacter l'accueil de loisirs pour obtenir son identifiant et son mot de passe.

Pour suivre toute l'actualité de la
Communauté de communes Val de Cher Controis,
rendez-vous sur www.val2c.fr,
inscrivez-vous à notre newsletter
ou suivez-nous sur facebook



11-13 rue Nicolas Bouvier
35400 SAINT-MALO
FRANCE
00 33 (0)2 99 20 06 13
www.cei-voyage.fr

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Marie Michele PELTIER

41350 Saint Gervais La Forêt

06.89.92.07.63

mmichelepelcier@gmail.com



CAM VALLÉE DU CHER CONTROIS

ATHLÉTISME - RUNNING - MARCHÉ NORDIQUE

Le CAM Vallée du Cher-Controis est un club d'Athlétisme intercommunal qui intervient sur le territoire Montrichard, Saint Aignan, Contres.

Il compte 200 adhérents de 6 à plus de 80 ans qui peuvent pratiquer :

- Le Sport-Compétition avec l'Athlétisme - 1ère discipline olympique
- Le Sport-Loisirs avec le Running qui se pratique sous différentes formes
- Le Sport-Santé autour de la Marche Nordique et des nouvelles pratiques.

Une activité Triathlon a démarré en 2020 sur Saint-Aignan et ne demande qu'à se développer sur le territoire intercommunal.

Les entrainements sont conduits par une équipe de coachs composée d'un professionnel - Emmanuel Claveau et de plusieurs bénévoles expérimentés.

Vous trouverez tous les horaires sur le site du club :
<https://camvalleeducher-controis.fr/>

Pour tout renseignement :
Dominique FOURNET
d.fournet@outlook.com - 06 76 96 30 94

ou Emmanuel CLAVEAU :
camvdcc41@gmail.com - 06 16 09 72 31



ZUMBA

Cours de Zumba® tous les mardis à partir de 19h à la salle des fêtes de Seigy

Venez vous amuser pendant 1h, le cours est ouvert à tous !!!!

Bon à savoir : La zumba est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de danses le plus souvent latines (salsa, cumbia, Merengue, Reggaeton...)

Il permet de brûler des calories sans s'en rendre compte !!!

Un cours de découverte gratuit

Adulte : 130€/an

Enfant : 60€/an pour les moins de 15 ans

Animé par Laure et Mathilde - Association Loca M Dance



"Petite respiration pour inspirer vos actions"

Accepte ce qui est, laisse ce qui était
et aie confiance en ce qui sera !!!

CLUB DE VOILE

pour des activités nautiques ouvertes à tous les Seigysois

Fort de ses 65 adhérents pratiquants réguliers, le Club de voile du Lac des 3 Provinces à Seigy redémarrera ses activités au printemps 2023 à la base nautique des Couflons.

Nos animations sont encadrées par un moniteur diplômé d'Etat Voile et une flotte de 30 voiliers est disponible sur simple adhésion pour tous les niveaux.

Une sensibilisation au respect de l'*environnement* se glissent souvent sur les animations.

Voici un aperçu des activités proposées en 2023 par le Club :

Dès mars 2023 réouverture de l'**école de voile** sur de nombreux samedis jusqu'en novembre (ouvert aux débutants) :

Les samedis matin de 9h45 à 12h45 école de voile adultes (nouauté 2023 !)

Les samedis après-midi de 14h00 à 17h00 école de voile enfants

Une séance découverte sans engagement offerte sur simple demande.



Des stages d'été de 7 ans à 17ans sur 5 jours seront organisées pendant les grandes vacances. Date du 10 au 14 juillet, du 31 juillet au 04 aout 2023 et du 21 au 25 aout 2023 (horaires de 9h30 à 16h30)

Chaque enfant, adolescent ou adulte se verra confier un dériveur adapté à sa taille et son niveau. Un Gilet de sécurité est également fourni.

La voile s'apprend vite et les moussaillons sont en mesure de barrer leur voilier rapidement sur les précieux conseils du moniteur à terre et sur l'eau.

Tarifs des stages pour la semaine à partir de 132 €

Le CVLTP c'est aussi un **Point Location ouvert 7 jours sur 7 l'été** proposant à la location pédalos, canoés, paddles individuels ou géants, barques...

L'occasion de réaliser de belles balades sur le Cher sauvage ou le Lac des 3 Provinces. Un site nautique remarquable très apprécié des locaux et des touristes.



Des animations à la carte sur simple demande sont également possibles à destination d'établissements scolaires (sur plusieurs séances ou sur une sortie de fin d'année), vers tout établissement spécialisé, centres de loisirs, comités d'entreprises, de groupes, ...

Différents supports nautiques qui peuvent être mis à disposition en location ou avec un moniteur diplômé animateur.

Infos et inscription : 0682210674 ou cvltp@free.fr

Site web : <https://cvltp.sportsregions.fr/>

(Chèques vacances et bons CAF acceptés et réductions selon les quotients familiales).

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de Musique a fait sa rentrée 2022 sous le signe de l'ouverture à la culture pour tous. Avec plus de 10 inscriptions supplémentaires par rapport à la rentrée 2021, le nombre d'élèves atteint plus de 40 à ce jour.

Plusieurs actions ont été mises en place afin de faciliter le recrutement, notamment des prestations des élèves en public, comme pour le Téléthon en décembre dernier, où ils ont pu se produire devant un public venu en nombre.

Une audition des classes de Piano, Clarinette et Flûte aura lieu au printemps dans les locaux de l'école « Rue Victor Hugo » à Saint-Aignan.

Un concert des professeurs sera organisé fin mai, début juin devant toutes les écoles du secteur, cela permettra à tous d'avoir connaissance de notre école, et de découvrir le panel complet des instruments enseignés dans la structure.

La mission première de cette école est d'ouvrir au plus grand nombre l'apprentissage de la musique que vous ayez 6 ans en éveil musical, ou en activité, retraite... en formation pour adulte adaptée.

La finalité est de faire acquérir à nos élèves un niveau suffisant pour intégrer un ensemble quel qu'il soit (groupe de variété, harmonie...), sans oublier l'essentiel : Se faire plaisir !!!

Vous pouvez nous rejoindre en prenant contact à :
emv2cher@gmail.com ou au 06.77.90.67.18

Arnaud PLAT, Président



École de musique
du Val de Cher

MARCHE MULETIÈRE EN OCTOBRE

Depuis plus de 16 années et 40 000 km, Mario le mulet et Jean Poitevin arpentent la France pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant sous les couleurs de l'association « l'Étoile de Martin ».

Cette association ayant souhaité "passer le flambeau" en fin d'année, les deux compères s'engagent sur d'autres voies. Pour une dernière fois encore sous cette bannière, ils chaussent godillots et ferrage pour se rendre à pied dans les Charentes. Ce voyage muletier d'une dizaine de jours leur fera découvrir à la mi-octobre les paysages des marais vendéens, des villes comme La Rochelle, Rochefort, Cognac et Saintes en allant à la rencontre des gens lors de cette marche caritative en solitaire.

Mario, ce mulet voyageur, est bien connu des Loir-et-Chériens et en particulier des jeunes élèves qui ont fréquenté le SIVOS de Seigy-Châteauvieux-Couffy 2017 puisqu'ils avaient alors partagé un bout de chemin avec lui.

Aujourd'hui, la recherche a toujours besoin de vous pour guérir davantage d'enfants :
Pour faire un don (réduction fiscale) : www.letoiiledemartin.org
Pour partager les voyages de Mario et Jean : www.randomulet.com





FLSA Handball



flsahb41



flsahb41@gmail.com

TOURNOI DU TELETHON

Le club a organisé, plusieurs années, un tournoi de handball loisirs dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Cette année, l'équipe loisirs manque de joueurs pour réitérer cette action.

Nous ne désespérons pas de voir l'effectif de l'équipe loisirs s'étoffer.



SITE INTERNET DU CLUB

flsa-handball0.webnode.fr

Sur lequel vous pouvez retrouver :

Les actualités

Les équipes

La boutique club

Nos partenaires

Les documents utiles

FLSA HANDBALL 2022/2023

Le club de handball de St Aignan compte actuellement une centaine de licenciés.

Créneaux d'entraînement de nos équipes :

- ❖ **Babies** : Samedi de 11h à 12h à Noyers, 1 samedi sur 2
- ❖ **U9** : le vendredi de 17h15 à 18h
- ❖ **U11** : le jeudi de 17h15 à 18h30
- ❖ **U13 G** : le vendredi de 17h à 18h30
- ❖ **U15/U18 F et G** : le mercredi de 17h à 18h30
- ❖ **U15G** : le mardi de 17h à 18h30
- ❖ **U18 G** : le vendredi de 19h15 à 20h45
- ❖ **Séniors** : le mercredi de 20h à 22h et le vendredi de 20h45 à 22h30
- ❖ **Loisirs** : le lundi de 18h45 à 20h30



Arbitrage :

Le club forme des binômes de JAJ (Juges Arbitres Jeunes), indispensables pour arbitrer les matchs à domicile. Ils sont encadrés par Bruno DAUMAIN.

4 binômes d'arbitres dans trois catégories différentes :

En U15 : Noah RIOLAND et Robert PIAU,

En U18 : Léo CLEVIER et Elyott BISSON, Louis BLANCHANDIN et Valentin MOUSSARD,

En Séniors : Jérémy AUBERT (JAT3) et Enzo LENARD (JAJT2) et

Lucas BROSSARD et Simon BROSSARD, JAJT1N (Juges arbitres au niveau national).

Référent arbitrage : Bruno DAUMAIN (JAT1 et OTM Officiel Table de Marque)

Actions et Manifestations :

Le club est présent chaque année au forum des associations de Saint-Aignan, organise des manifestations comme la soirée dansante du club avec repas à thème ainsi que le Trophée Claude Mercier.

Trophée Claude Mercier 2022:

Cette année, nous avons proposé au public deux matchs de haut niveau :

- US Orléans (N3) contre SPOH Saint-Privé Olivet Handball (N2),
- Saran (Proligue) contre Chartres (Starligue).

➤ **Action « Amène ta copine, amène ton copain »** : Durant les derniers entraînements (en juin 2023), chaque joueuse ou joueur est invité(e) à amener une copine ou un copain pour la découverte du handball.

➤ **Trophée Claude Mercier 2023** : Fin août-début septembre 2023.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Notre objectif : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.



Cette ambition répond à deux réalités. Dans les cimetières communaux, un grand nombre de tombes familiales dans lesquelles sont inhumés des combattants « Mort pour la France » sont entrées en déshérence tant à cause

de la suppression des concessions perpétuelles qu'en raison des déplacements géographiques des familles. Signalées à l'abandon, ces tombes sont supprimées et les restes des combattants rejoignent la fosse commune. Ainsi paradoxalement, l'opinion publique accorde aujourd'hui plus d'intérêt aux restes de combattants

anonymes découverts sur les champs de bataille qu'à ceux de combattants connus inhumés dans les tombes familiales. Sur le territoire national, plusieurs centaines de milliers de stèles et de plaques ont été érigées ou apposées par les associations d'anciens combattants. La disparition progressive de ces associations entraîne l'abandon de ces sites.

Afin de relever ce double défi, les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1er et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales.

Cette année, trois actions majeures, en dehors de la participation aux habituelles commémorations, ont été menées en collaboration avec les mairies et le collège de Saint-Aignan :

- Rénovation des tombes du cimetière de Saint-Aignan sous l'impulsion des professeurs d'Histoire du collège Joseph Paul-Boncour ;
- Rénovation des tombes du cimetière de Châtillon-sur-Cher ;
- Commémoration de la mort de Marc Auger, résistant de Saint-Romain-sur-Cher, fusillé en 1942.



Tombes de Châtillon/Cher



Cérémonie en mémoire de Marc Auger



Tombes de Saint-Aignan
crédit photo : La Nouvelle République



Réseaux Techniques Canalisations

EAU POTABLE – ASSAINISSEMENT

Canalisateur de France

Tél: 02.54.75.41.69

SAINT- AIGNAN- SUR- CHER



Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945,
L'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.
Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous,
grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné,...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aide à domicile**, **aide soignant**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepestule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au 02 54 75 94 00



Association locale ADMR Vall de Chèr

MAISON DES SERVICES

9, Rue des Saules

41140 NOYERS SUR CHER

Vie quotidienne

02 54 75 94 00

vq-staignan@fede41.admr.org

SSIAD

02 54 75 94 01

ssiad-staignan@fede41.admr.org





ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Service non lucratif
Dom@dom téléassistance est un service de la Fondation Partage et Vie.

Solutions de téléassistance

N°1 en France



A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

**Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et
Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.**

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois

19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26

pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr



LE SPA

DES JARDINS DE BEAUVAL

OUVERT 7 JOURS/7 DE 9H00 À 19H00 - RÉSERVATION : 02 54 75 74 95



SoHé print

agence de communication

☎ 02 54 97 52 22

✉ contact@soheprint.fr

🌐 www.soheprint.com

création graphique

impression

signalétique

enseigne

marquage

design mural

📍 20 rue du Docteur René Massacré - 41130 Selles sur Cher



Mairie de Seigy

21, rue Marcel Cottereau 41110 SEIGY

Tél : 02.54.75.12.31 ; Fax : 02.54.75.46.13

mairie@seigy.com

www.seigy.com

Téléphone de permanence, en cas d'urgence uniquement :

06 30 17 23 90.



Ouvert du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermé le mardi après-midi

Communauté de Communes Val de Cher Controis

15 A rue des Entrepreneurs 41700 CONTRES

Tél : 02.54.79.15.50.

SIVOS

Secrétariat : Ecole de Couffy 9, rue des Ecoles

Tél : 02.54.75.47.05

Ecole Maternelle de Châteaueux 02.54.75.33.38

Ecole Primaire de Seigy 02.54.32.44.20

Ecole Primaire de Couffy 02.54.75.19.81

Collège Joseph Paul Boncour 02.54.71.60.00

Boulevard Jean Moulin 41110 SAINT AIGNAN

Lycée Professionnel 02.54.75.48.48

2, avenue Jean Magnon 41110 SAINT AIGNAN

Maison de la petite enfance 02.54.32.80.78

2-4, rue des Champs Gérons 41110 SAINT AIGNAN

Multi-Accueil Saint Aignan 02.54.32.80.78

Accueille les enfants dès 3 mois et jusqu'à 4 ans

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le Relais Assistantes Maternelles 02.54.75.25.26

Responsable : Mme Guylaine PELLOQUIN

Office du Tourisme « Val de Cher Controis »

Tél : 02.54.75.22.85

60, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN

www.sudvalde Loire.fr

Maison de Services au public 02.54.75.42.63

3, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

SIAEP 02.54.71.22.22

1, rue Victor Hugo 41110 SAINT AIGNAN

VEOLIA EAU 09.69.32.35.29**SAUR ASSAINISSEMENT** 02.45.77.00.09**SMIEEOM** (Syndicat des Ordures Ménagères)

Tél : 02.54.75.76.66

22, rue de Gâtines 41110 SEIGY

DECHETTERIE NOYERS SUR CHER

Rue de Cendrésie

Horaires d'été (1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi

Horaires d'hivers (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fermée le mardi et le jeudi après-midi

Fermée le dimanche et jours fériés.

La collecte des ordures ménagères s'effectue le mardi.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

.....
Hôpital de Saint-Aignan 02.54.71.20.00**Centre Hospitalier de Blois** 02.54.55.66.33**Service Radiologie Saint-Aignan** 02.54.74.20.19

Horaires d'ouverture (sauf jours fériés) :

- lundi : 9h - 13h et 13h30 - 17h

- mardi : 10h - 12h30 et 13h - 19h

- mercredi : 9h - 16h

- jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h - 19h

- vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h - 16h

Médecins

Dr Patrice DELACOTE - Saint Aignan 02.54.75.09.50

Dr Philippe MERMIER - Saint Aignan 02.54.75.09.50

Dr Caroline CHICK - Saint Aignan 02.54.93.50.12

Dr Aude BERGÉ - Saint Aignan 02.54.75.57.70

Dr Delphine DEBRAY - Podologue 02.54.75.57.70

Dr Dominique PERE 02.54.71.20.00

Dr Mathilde GERY - Dr Ion CATARAGA
St Romain sur Cher 02.54.71.71.01

Dr Philippe SARTORI - Noyers-sur-Cher 02.54.75.00.61

Dr Annie VALENTIN 02.54.75.00.61

Dr Stéphane GARREAU - Meusnes 02.54.75.19.85

Maison de Santé - Noyers-sur-Cher 02.54.75.61.01

Infirmiers - Infirmières

Christophe BARNIET 02.54.75.24.81

Florence AKAR 02.54.75.24.81

Laetitia JOURDAIN 02.54.75.24.81

Jérôme PERRET 02.54.32.78.74

Laurence BOUILLAGUET 02.54.75.33.68

Laure BONAVO 02.54.75.33.68

Isabelle PRAULT 02.54.75.33.68

Lydie CHAUVEAU

Laboratoire d'Analyses biologie Médicale

Saint Aignan 02.54.75.03.38

Assistante sociale - secteur de Seigy

Contres 02.54.79.74.00

La Poste 36.31
47, rue Constant Ragot 41110 SAINT AIGNAN

EDF ENEDIS - Dépannage électricité
Tél : 09.72.67.50.41

GRDF - Dépannage Gaz (fuite, coupure)
Tél : 08.00.47.33.33

MSA
19, avenue de Vendôme - Blois
Tél : 02.54.44.87.87

SAMU 15

Pompiers 18

Urgence (sur téléphone portable) 112

Gendarmerie 02.54.75.74.50

Pharmacie de garde 32.37

ASSOCIATIONS

Foyer Rural d'éducation Populaire et d'entraide
Président : Mr Gilles HUBERT 02.54.71.50.50
55, rue Georges DUVOUX 41110 SEIGY

Foyer Rural Section Vélo
Responsable :
Mme Chantal VONGONDY 02.54.32.67.26
7, rue des Cordeaux 41110 SEIGY

Foyer Rural Section Radioamateurs
Responsable : M. Gilles HUBERT 02.54.71.50.50
55, rue Georges DUVOUX 41110 SEIGY

Foyer Rural Section Animations Culturelles
Responsable :
Mme Marie-Annick BERTAILS 02.54.75.12.31

Canoë Company 07.86.32.24.82

Club de Voile 09.54.60.16.89
Responsable : M. Jean BESSON

Association des Trompes de Saint Martin
Tél : 02.54.32.74.67
Président : M. Christian COLIN

Comité Saint Vincent 02.54.75.34.34
Président : M. Jean-Marc BIET
38, route de Bel Air 41110 SEIGY

Club 2CV BUGGY 02.54.40.42.24
Présidente : Mme Corinne LEBOEUF
31, rue de la Gare 36360 LUCAY LE MALE

Société de Chasse 06.78.96.43.63
Président : M. Jean-Marie ROUGEAULT
24, rue du Poirier Pigeon 41110 SEIGY

Comité des fêtes de Seigy
Mme Magali BERNARD 06.73.52.21.59

LOCA M DANCE
Présidente : Mme Mathilde BRAULT
24, rue Saint Gennefort

Association sportive Section Football 06.11.61.29.15
Couffy/Seigy
Responsable : M. Sébastien COUET

Boules Seigysoises 02.54.32.68.62
Président : M. Francis BOISTARD
23, rue de Gâtines 41110 SEIGY



MANIFESTATIONS

MARS

Dimanche 19	Spectacle musical
Vendredi 24	Inauguration Expo photos Ecole de Seigy
Du 24 au 26	Expo-photos Ecole de Seigy
Samedi 25	Marché semi-nocturne
Mardi 28	Inauguration du composteur partagé

AVRIL

Dimanche 16	Repas des aînés
-------------	-----------------

MAI

Dimanche 8 mai	Cérémonie Commémorative Victoire 1945
Vendredi 12 mai	Spectacle « Les Amis de Monsieur »

JUILLET

Dimanche 9 ou 16	Vide - grenier organisé par le Comité des Fêtes
Mercredi 12	Cinéma plein air

SEPTEMBRE

Vendredi 8	Match d'ouverture de la coupe du monde de Rugby "France - Nouvelle-Zélande"
------------	--

OCTOBRE

Samedi 7	Spectacle de magie « Voilà »
Samedi 28	Finale de la coupe du Monde de Rugby

NOVEMBRE

Vendredi 11	Cérémonie Commémorative Armistice 1918
-------------	--

ÉTAT CIVIL 2022



> 3 naissances



> 5 mariages



> 2 décès sur la Commune
> 12 décès hors Commune

TAXI

St - A i g n a n a i s



TAXIS VSL AMBULANCES 24/7

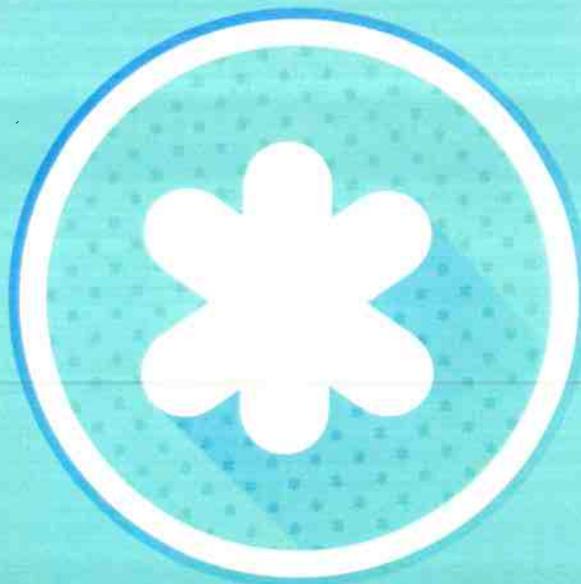
1024 rue de la Forêt 41110 ST-AIGNAN

02 54 75 06 06

amb41110@orange.fr



www.ambulances-st-aignan.fr



AMBULANCES
ST-AIGNANAISES